

Conditions Générales de Vente – Conditions Générales d'Abonnement

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des relations commerciales entre ePressPack et ses clients. Toute utilisation des services ou produits ePressPack implique l'acceptation desdites conditions générales d'abonnement et leur prééminence absolue.

Description du Service

Le Service ePressPack est un service proposé et exploité par ePressPack permettant au Client, après son acceptation des présentes Conditions Générales, l'hébergement et la diffusion de contenus vidéo, images, documents, textes appartenant au Client (ci-après « Contenus ») sous forme de communiqués de presse pré-formatés par ePressPack selon un format standard (« Press Release »).

Les principales caractéristiques du Service ePressPack sont les suivantes :

- L'hébergement des Contenus
- L'encodage des Contenus vidéos lorsque nécessaire
- La diffusion des Contenus sous forme de Press Releases pré-formatés et optimisés pour les moteurs de recherche, 24h/24 7j/7
- L'absence de publicités associées aux Contenus
- La mise à disposition du Client d'un BackOffice permettant de mettre à jour les Contenus, de les mettre hors ligne ou en ligne

Le Service ePressPack n'inclut pas la production et la réalisation par ePressPack d'un quelconque Contenu pour le compte du Client.

Sauf autorisation explicite de ePressPack, le Client ne peut pas accorder une sous-licence, revendre, transférer, céder, diffuser, exploiter commercialement ou mettre à la disposition de tiers de quelque manière que ce soit tout ou partie du Service ePressPack.

Enregistrement de noms de domaines

ePressPack procède, via ses systèmes de traitements automatisés, à l'enregistrement du nom de domaine pour lequel le Client lui aura adressé une commande. Cette démarche est effectuée par ePressPack, en sa qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes compétents.

Le Client est particulièrement avisé que ePressPack n'effectue aucune vérification portant sur la disponibilité du terme que le Client souhaite adopter à titre de nom de domaine. Dans toutes les opérations portant sur l'enregistrement ou la modification des données administratives ou techniques du nom de domaine, l'intervention de ePressPack consiste à intervenir pour le compte du Client auprès des autorités chargées de l'attribution des noms de domaines dans la zone concernée.

Le client est informé par email à 90 jours, 60 jours et 30 jours de l'expiration de son nom de domaine. A défaut de renouvellement, ePressPack procède à la désactivation technique du nom de domaine (désactivation du site lié au nom) au lendemain de l'expiration du nom. Le client peut réactiver son nom de domaine moyennant le paiement des frais de renouvellement et de réactivation du nom de domaine.

Si le client souhaite supprimer son nom de domaine, il doit en faire la demande expresse par email, fax ou courrier auprès du service client ou de son conseiller.

Condition Générale d'Utilisation

Le Client s'engage à ne pas (i) agir de manière à gêner ou perturber le Service ePressPack, ni à (ii) utiliser le Service ePressPack d'une quelconque manière illégale ou illicite.

En conséquence, le Client à s'engage en particulier à :

- ce que le Contenu ne constitue pas une atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs, notamment par la provocation aux crimes et délits, l'incitation à la haine raciale ou au suicide, l'apologie des crimes contre l'humanité ou comporte des éléments de pornographie enfantine ;
- ce que tout Contenu à caractère violent ou pornographique ne soit pas susceptible d'être accessible aux mineurs ;
- ce que le Contenu et/ou son hébergement et sa diffusion ne constitue pas une atteinte aux droits de tiers, notamment (a) une violation de droits de propriété intellectuelle de tiers (notamment, clips, émissions de télévision, courts, moyens et /ou longs métrages, animés ou non, publicités, que le Client n'aurait pas réalisés personnellement ou pour lesquels il ne disposerait pas des autorisations nécessaires des tiers ou de sociétés de gestion collective, titulaires de droits sur ceux-ci) ; (b) une atteinte aux personnes (notamment diffamation, insultes, injures, etc.) et au respect de la vie privée ;

ePressPack se réserve le droit de suspendre l'accès du Client au Service ePressPack et/ou son utilisation par celui-ci si ePressPack a été informé d'un non respect de la réglementation en vigueur par le Client ou des présentes Conditions Générales.

Le Service ePressPack est destiné à un usage professionnel, pour des diffusions auprès d'entreprises ou de journalistes et non du grand public. Les infrastructures sont optimisées en conséquence. Le Client s'engage à utiliser le Service ePressPack dans un tel cadre, sauf à risquer de subir une dégradation des performances.

Paraphe :

Le Service ePressPack n'est fourni que sur une base « en l'état ». Cependant, ePressPack se réserve le droit d'apporter au Service ePressPack toutes les modifications et améliorations de son choix. Par ailleurs, il est entendu que le Site est en principe accessible 24/24h, 7/7], sauf interruption, programmée ou non, pour les besoins de sa maintenance ou cas de force majeure. Le Client dégage ePressPack de toute responsabilité à cet égard et renonce à toute réclamation et/ou procédure à son encontre de ce fait.

Durée, mise en oeuvre

Sauf convention particulière, l'abonnement est annuel. L'abonnement est renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par lettre avec avis de réception au moins 90 jours avant la date anniversaire.

L'abonnement prend effet à la signature du contrat. Lorsque le paiement n'a pas été effectué dans un délai de trente jours, ou après un rappel non réglé de la somme due, ePressPack peut de plein droit interrompre le service sans préavis. L'abonnement restant dû dans sa totalité. Tout retard de paiement entraîne une indemnité égale à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur par jour de retard sans plafonnement et le remboursement des frais de recouvrement et de justice.

Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxe.

La TVA est appliquée au taux en vigueur au jour de la commande. ePressPack se réserve le droit de modifier les prix sans préavis. Toutefois les prestations commandées sont facturées au prix en vigueur au jour de la commande.

En cas de renouvellement d'abonnement, le prix retenu est celui en vigueur le jour du renouvellement, et non au jour de la commande initiale.

Obligations et responsabilité Client

Le Client déclare et garantit (i) qu'il détient totalement et sans condition, ou qu'il possède et a obtenu tous les droits, approbations, licences, consentements et autorisations (notamment mais non limitativement auprès des auteurs des Contenus, réalisateurs, éditeurs, producteurs, sociétés de gestion collectives, artistes interprètes ou exécutants, techniciens) requis pour respecter ses obligations, exercer ses droits et accorder des licences conformément aux Conditions Générales et (ii) qu'il entend utiliser le Service ePressPack et répondre à ses obligations telles que définies dans les Conditions Générales conformément à toutes les lois, règles et réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

Il est entendu que le Client est l'unique responsable (i) de son utilisation du Service ePressPack et notamment des Contenus qu'il stocke et met à la disposition du public via le Service ePressPack; (ii) de la protection de son matériel informatique contre toute virus ou intrusion.

Le Client s'engage par ailleurs à faire son affaire personnelle de toute réclamation, revendication, ou opposition et plus généralement de toute procédure formée contre ePressPack émanant d'un tiers qui serait liée à son utilisation du Service ePressPack.

Obligations et responsabilité ePressPack

ePressPack s'engage à exécuter ses obligations avec soin et diligence et à mettre en œuvre les meilleurs moyens à sa disposition. Il est expressément convenu que l'obligation à la charge de ePressPack est une obligation de moyen à l'exclusion de toute autre.

En cas de force majeure, par suite de guerre ou conflit, émeute, inondation, incendie, interruption ou rupture des communications et/ou de fourniture d'électricité, et, de façon générale, tout fait indépendant de la volonté de ePressPack mettant obstacle à l'exécution de ses engagements, la responsabilité de ePressPack ne saurait être recherchée et engagée.

Par ailleurs ePressPack ne pourra en aucun cas être tenue responsable (i) de dysfonctionnements dans l'accès et/ou l'utilisation du Service ePressPack inhérents à la nature du réseau Internet, (ii) d'un manquement quelconque à ses obligations dû à cas de force majeure ou fortuite.

De même en cas d'inaccessibilité du site soit à titre descriptif non limitatif pour maintenance, ou par défaillance d'une composante du web : fournisseur d'accès, nœud de communication, configuration de serveur client. De convention expresse la responsabilité de ePressPack est limitée en tout état de cause aux sommes perçues pour l'exécution de la commande.

Pendant toute la durée du Service, ePressPack s'engage à assurer une disponibilité de la plateforme de de 99.99%, et met en œuvre des systèmes de sauvegarde permettant une reprise d'activité en cas d'incident grave, sauvegardes fondées sur les 30 derniers jours d'activité.

Le Contenu reste entièrement et uniquement propriété du Client. Ce dernier peut donc le récupérer à tout moment.

Paraphe :

Propriété Intellectuelle

ePressPack est auteur et producteur de bases de données, de sites web, d'applications professionnelles ainsi que de programmes logiciels. Ces produits et les services demeurent la propriété exclusive de ePressPack et relève du Code de la propriété intellectuelle. Toute duplication totale ou partielle de ce site par quelque procédé que se soit, sans l'autorisation expresse de ePressPack est prohibée et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Droit des tiers, Atteintes à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, Respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur

Le Client est seul responsable des Contenus et du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement.

Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes précautions utiles afin de s'assurer que le Contenu et le nom de domaine ne constitue pas une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur, en France et à l'étranger.

Le Client est seul responsable des éventuelles atteintes aux autres droits des tiers liés à l'utilisation du service ePressPack, et en particulier des atteintes liées à la diffusion de Contenu ou liées à l'enregistrement, la gestion, l'utilisation d'un nom de domaine pour lequel l'intervention de ePressPack aurait été requise par le Client. Ces atteintes peuvent concerner, de manière non limitative et à titre d'exemple, tout signe distinctif préexistant, et notamment marque, nom commercial, dénomination sociale, enseigne, etc., ainsi que tout droit d'auteur, droit de propriété industrielle.

Il appartient en conséquence au Client d'accomplir toute diligence pour s'assurer que le Contenu et le nom de domaine ne porte pas atteinte à de tels droits. Ceci inclut, sans y être limité, toute recherche d'antériorité portant sur les signes distinctifs antérieurs et plus généralement de s'assurer que ce nom de domaine ne porte pas atteinte aux droits qu'un tiers pourrait avoir sur un signe distinctif antérieurs, droit d'auteur, droit de propriété industrielle ou nom de domaine préexistant. Eu égard à la portée de l'enregistrement d'un nom de domaine, il appartient au Client de prendre toutes dispositions utiles pour s'assurer d'une protection juridique efficace de son nom de domaine, notamment mais de manière non exhaustive, au regard des législations nationales et/ou internationales sur le droit des marques.

Le Client est seul responsable des éventuelles atteintes à l'ordre public, à la sécurité publique et aux bonnes mœurs qui pourraient découler des Contenus et de l'enregistrement d'un nom de domaine par l'intermédiaire des services de ePressPack.

Il appartient en conséquence au client de s'assurer que le Contenu et le nom de domaine ne porte pas atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique ni aux bonnes mœurs.

Il est rappelé qu'en vertu de la législation en vigueur, ePressPack n'est pas soumis à une obligation générale de surveiller le Contenu hébergé sur le Service ePressPack, ni à une obligation générale de rechercher des faits ou des circonstances révélant des activités illicites.

Toutefois, en application de la réglementation en vigueur, ePressPack peut être amenée à retirer tout Contenu illicite transmis et/ou stocké via le Service ePressPack dès lors qu'elle en aura eu connaissance et, le Client étant pleinement responsable du Contenu, à transmettre à ce dernier toute plainte le concernant dans le cadre de l'utilisation du Service ePressPack, et à communiquer les éléments d'identification dudit Client sur réquisition de l'autorité judiciaire et/ou administrative.

Toute décision de Justice exécutoire signifiée à ePressPack ainsi que toute sentence arbitrale dûment notifiée à ePressPack emportant transfert ou annulation du nom de domaine enregistré par le Client sera exécutée en l'état et sur le champ par ePressPack sans notification préalable au Client.

Utilisateurs de l'abonnement

Le Client s'engage à communiquer des coordonnées professionnelles exactes à ePressPack, ainsi qu'à les mettre à jour au fur et à mesure des éventuels changements.

Le Client est le responsable entier et exclusif des mots de passe nécessaires à l'utilisation du Service ePressPack. ePressPack dégage toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe mis à la disposition du Client. La fourniture des mots de passe est considérée comme confidentielle. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, des mots de passe fournis, engage la responsabilité unique du Client à l'exclusion de celle de ePressPack.

Le Client est informé que les données le concernant pourront être divulguées en application d'une loi, d'un règlement ou en vertu d'une décision d'une autorité réglementaire ou judiciaire compétente ou encore, si cela s'avère nécessaire pour ePressPack, dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Paraphe :

Généralités

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions Générales serait déclarée invalide ou inopposable pour quelque cause que ce soit, les autres dispositions demeureront applicables sans changement.

L'acceptation par le Client des présentes conditions générale constitue l'accord global entre les parties relativement aux sujets concernés et prévaut sur tout autre accord précédent conclu entre les parties relativement à ces mêmes sujets et, sauf spécification contraire dans le présent document, il ne peut être modifié sans le consentement écrit signé par un représentant habilité des deux parties.

Toutes les dispositions des présentes qui, par nature, se prolongent au-delà de la résiliation des présentes Conditions Générales restent effectives tant qu'elles ne sont pas exécutées et s'appliquent aux successeurs et ayants droit respectifs

Cession

Le présent contrat ne pourra faire l'objet d'aucune cession en tout ou partie à titre gracieux ou onéreux par l'abonné. Il pourra cependant être transmis avec les actifs de ePressPack en cas de rachat ou de fusion avec une autre entité juridique.

Résiliation

ePressPack se réserve le droit de suspendre ou résilier ses prestations en cas de non paiement, revente, transmission non autorisée, utilisation illicite, ou piratage constaté.

En cas de résiliation anticipée le paiement de l'abonnement reste acquis sans préjudice de dommages et intérêts.

Juridiction

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française, que ce soit pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de difficulté ou de contestation sur leur interprétation, l'exécution ou la réalisation des obligations des parties, les parties décident de se soumettre préalablement à une procédure amiable. A ce titre, toute partie qui souhaiterait mettre en jeu ladite procédure et ce, préalablement à la saisine d'un tribunal compétent devra le notifier à l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception en laissant un délai de quinze jours à l'autre partie pour répondre. En cas de conciliation, les parties s'engagent à signer un accord transactionnel et confidentiel. Lorsque la recherche d'une solution amiable est infructueuse, compétence expresse est attribuée aux tribunaux de Paris nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgences ou les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

Signature et cachet de l'entreprise
Précédés de la mention Lu et approuvé